



Séminaires d'approfondissement

Formation en classe virtuelle synchrone

Année 2021

Le CREFAM, Centre de Recherche, d'Évaluation et de Formation à l'Allaitement Maternel :

- ✓ est un organisme de formation continue enregistré sous le n° de déclaration d'existence 11 94 08175 94 auprès du préfet de région d'Île-de-France. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.
- ✓ est reconnu organisme de DPC réputé, référencé sur DataDock, enregistré et évalué favorablement par l'Agence Nationale de Développement Professionnel Continu¹.

Notre domaine :

- ✓ Préparation des personnes ayant les prérequis nécessaires, à l'**examen international organisé par IBLCE²** (organisme d'accréditation des IBCLC³).
- ✓ Organisation des formations de façon à permettre aux participants d'acquérir un ensemble de connaissances et compétences nécessaires à la **pratique d'un consultant en lactation IBCLC chevronné**, au-delà des minima requis pour l'examen.
- ✓ Organisation de **formations spécialisées** permettant d'approfondir des domaines essentiels à l'accompagnement des familles autour de l'allaitement maternel.

**Contribuer à l'évaluation
des pratiques
professionnelles en
matière d'allaitement**

**Offrir des outils pour
l'amélioration des
savoirs et savoir-faire**



**Proposer aux professionnels
de renforcer leurs
compétences relationnelles
pour soutenir les familles**

**Permettre et valoriser
la recherche sur
l'allaitement maternel
en France**

¹ <https://www.agencedpc.fr/>

² IBLCE : International Board Lactation Consultant Examiners : comité international de certification des consultants en lactation.

³ International Board Certified Lactation Consultant : consultant certifié par l'examen organisé par IBLCE.

Public concerné

Ils s'adressent au :

- ✓ Consultant en lactation IBCLC ;
- ✓ Professionnel ayant suivi une formation en lactation humaine ou à l'allaitement maternel ;
- ✓ Bénévole accrédité d'un groupe de soutien de l'allaitement maternel.

Pour toute situation particulière, n'hésitez pas à contacter le CREFAM.

Tous les séminaires donnent lieu à des points de formation continue (CERP) pour les consultants en lactation déjà certifiés. Chaque journée correspond à **7 CERP**.

Les choix pédagogiques du CREFAM

Les techniques et matériels pédagogiques sont variés afin de favoriser la mémorisation : diaporamas, exposés, études de cas, études de documents écrits ou audio-visuels, mises en situation, jeux de rôle, discussion de groupe.

Pour certains thèmes, les participants travaillent également en petits groupes avec restitution commune finale.

Le formateur est spécialiste du thème abordé et expérimenté en allaitement maternel.

Documents de cours

Pour chaque séminaire, il est fourni un document écrit avec une bibliographie pertinente. Les documents sont envoyés aux participants par voie postale avant la formation.

L'objectif de ces documents est de

- ✓ fournir des synthèses directement utilisables dans la pratique quotidienne des participants ;
- ✓ donner des informations sur des aspects rarement rencontrés pour lesquels il existe très peu de publications françaises.

La documentation est mise à jour chaque année en fonction des publications scientifiques et des connaissances requises par la profession notamment telles qu'elles sont énoncées dans le Core Curriculum for Interdisciplinary Lactation Care. (ILCA, Jones and Bartlett Publishers, 4th edition, 2019 – 538 pages).

Les documents du CREFAM sont la propriété exclusive du CREFAM, ils sont strictement soumis au copyright et ne peuvent être transmis ou copiés sans l'autorisation du CREFAM.

Modalités pratiques

Chaque groupe est constitué de 12 à 16 personnes.

Les séminaires ont lieu en classe virtuelle synchrone, avec zoom.

Sur demande, des séminaires peuvent être organisés sur d'autres sujets pour un groupe constitué d'au moins 14 personnes.

Coût de la formation

Ces prix ne comprennent pas les frais d'assurance et de littérature spécialisée.

Tarif prise en charge	165 € / jour
Tarif individuel	145 € / jour
Maître de stage du CREFAM	85 € / jour

Pour les consultants en lactation IBCLC souhaitant devenir maître de stage, merci de contacter le CREFAM.

Les confirmations d'inscription, les contrats ou conventions et la lettre d'accueil sont adressés par courriel sauf demande particulière.

Programme des séminaires 2021

Formation en classe virtuelle synchrone

Troubles de succion : impact des pratiques périnatales	6 avril
Troubles de succion : allaitement et pathologies neuro-développementales de l'enfant (prérequis)*	10 mai
Seins et mamelons douloureux lors de l'allaitement	25-26 mai
Le point sur les tire-lait : comment les utiliser, lesquels choisir ?	31 mai
Troubles de la succion : influence des particularités anatomiques de l'enfant (prérequis)*	4 juin
Le matériel autour de l'allaitement maternel : accompagner les mères dans des circonstances particulières	16 juin
Sommeil de l'enfant allaité, sommeil de la mère qui allaite	17-18 juin
Organiser une formation sur l'allaitement auprès de ses collègues (niveau 1)	28-29-30 juin
Organiser une formation sur l'allaitement auprès de ses collègues (niveau 2) (prérequis)**	2 juillet
Le soutien téléphonique de l'allaitement maternel lors du retour à domicile	2 novembre
Accompagner la réflexion des futurs parents : informer sur l'allaitement en prénatal	3 novembre
Les pleurs des bébés : pathologie ou maternage ?	4 novembre
Éthique du consultant en lactation	5 novembre
Allergies et diversification alimentaire de l'enfant allaité	13-14 décembre

(*) avoir participé au séminaire « Troubles de succion : impact des pratiques périnatales »

(**) avoir participé au séminaire de niveau 1 sur cette thématique

Horaires des formations : 8 h 30- 17 h. Une heure et demie est prévue pour le déjeuner et les pauses.

Engagement de confidentialité

(à transmettre avec la demande d'inscription)

J'ai bien noté que les moyens et outils pédagogiques mis à disposition par le CREFAM pour ma formation sont destinés exclusivement à l'approfondissement du contenu de la formation et à mon étude personnelle.

Ils ne sont pas destinés à être diffusés en dehors du groupe de formation et ne peuvent donc être copiés ou transmis à un tiers, par quelque moyen que ce soit sans autorisation écrite de la responsable de la formation.

Cette clause de confidentialité concerne :

- les documents fournis sous forme papier ou envoyés par messagerie et portant le logo du CREFAM ainsi que la mention « Ce document est propriété du CREFAM, à ne pas diffuser sans autorisation du CREFAM » ;
- les sessions d'enseignement à distance et les éventuelles vidéos associées.

Je soussigné(e) certifie avoir lu les clauses de confidentialité du CREFAM et m'engage à les respecter.

Date

Signature

Ce document prend effet lorsque l'inscription est confirmée.

Demande d'inscription – séminaires 2021

Je souhaite m'inscrire aux séminaires suivants :

- | | |
|--|---------------|
| <input type="checkbox"/> Troubles de succion : impact des pratiques périnatales | 6 avril |
| <input type="checkbox"/> Troubles de succion : allaitement et pathologies neuro-développementales de l'enfant (prérequis) | 10 mai |
| <input type="checkbox"/> Seins et mamelons douloureux lors de l'allaitement | 25-26 mai |
| <input type="checkbox"/> Le point sur les tire-lait : comment les utiliser, lesquels choisir ? | 31 mai |
| <input type="checkbox"/> Troubles de la succion : influence des particularités anatomiques de l'enfant (prérequis) | 4 juin |
| <input type="checkbox"/> Le matériel autour de l'allaitement maternel : accompagner les mères dans des circonstances particulières | 16 juin |
| <input type="checkbox"/> Sommeil de l'enfant allaité, sommeil de la mère qui allaite | 17-18 juin |
| <input type="checkbox"/> Organiser une formation sur l'allaitement auprès de ses collègues (niveau 1) | 28-29-30 juin |
| <input type="checkbox"/> Organiser une formation sur l'allaitement auprès de ses collègues (niveau 2) (prérequis) | 2 juillet |

- | | |
|---|----------------|
| <input type="checkbox"/> Le soutien téléphonique de l'allaitement maternel lors du retour à domicile | 2 novembre |
| <input type="checkbox"/> Accompagner la réflexion des futurs parents : informer sur l'allaitement en prénatal | 3 novembre |
| <input type="checkbox"/> Les pleurs des bébés : pathologie ou maternage ? | 4 novembre |
| <input type="checkbox"/> Éthique du consultant en lactation | 5 novembre |
| <input type="checkbox"/> Allergies et diversification alimentaire de l'enfant allaité | 13-14 décembre |

Les séminaires ont lieu en classe virtuelle synchrone, sur zoom.

1. Votre identité.

NOM : Prénom :

Né(e) le à

Profession : Établissement :

Adresse professionnelle :

N° RPPS : ou N° ADELI.....

Adresse à laquelle je souhaite recevoir les documents pédagogiques :
.....
.....

Téléphone : Portable : Courriel :

2. Conditions pour s'inscrire aux séminaires. (merci de cocher ce qui s'applique)

Je suis consultant(e) en lactation depuis : Numéro d'IBLCE : L

Je ne suis pas consultant(e) en lactation

Selon le thème, il peut être demandé d'avoir participé à une formation spécifique sur l'allaitement maternel récente. Merci d'indiquer quelles formations vous avez suivies et en quelle année :

.....
.....

3. Coût de la formation et modalité des versements. (merci de cocher ce qui s'applique)

Ces prix ne comprennent pas les frais d'assurance et de littérature spécialisée.

- | | |
|--|--------------|
| <input type="checkbox"/> Tarif prise en charge | 165 € / jour |
| <input type="checkbox"/> Tarif individuel | 145 € / jour |
| <input type="checkbox"/> Maître de stage du CREFAM | 85 € / jour |

Règlement par virement à la réception de la facture.

Si des modalités de facturation particulières sont souhaitées, merci de préciser ci-dessous. Celles-ci seront reprises dans le contrat ou la convention de formation

.....

4. Prise en charge de la formation. (merci de cocher ce qui s'applique)

- La formation est à ma charge. Je recevrai un contrat individuel de formation professionnelle en application des articles L6353-3 à 7 du Code du travail. Je joins un chèque par séminaire choisi.
- La formation est prise en charge par mon employeur. Il recevra une convention de formation professionnelle en application des articles L6353-1 & 2 du Code du travail.

Mon employeur est (nom, adresse et cachet) :

.....

Interlocuteur :

Téléphone..... E-mail.....

Autre financement : (précisez)

.....

L'inscription est prise en compte à la réception (cachet de la poste faisant foi) de cette demande d'inscription complétée et, en cas de prise en charge individuelle, accompagnée d'un chèque de caution de 40 € (**un chèque par séminaire** - ce chèque vous sera rendu à la réception du règlement par virement).

En cas de désistement moins de trente jours avant la formation, CREFAM retiendra les sommes effectivement dépensées ou engagées pour son exécution.

Si une formation est annulée par CREFAM (ex. en cas d'inscription d'un nombre insuffisant de stagiaires), les sommes versées sont remboursées en totalité.

Fait à :

Le :

Signature du/de la candidat/e

Signature de l'employeur